



Mairie  
10, rue Pavée - 10400 LA SAULSOTTE  
Tél. : 03 25 39 82 28  
Fax. : 03 25 39 12 83  
Courriel : [mairie.lasaulsotte@wanadoo.fr](mailto:mairie.lasaulsotte@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.lasaulsotte.fr](http://www.lasaulsotte.fr)

# INFOS MUNICIPALES

Madame,  
Monsieur,

Ce Conseil Municipal a en grande partie concerné les travaux d'aménagement de la mairie et les différents avenants qui ont été pris, suite à ce que l'on appellera des aléas de chantier.

Le Conseil a décidé, afin de protéger nos données informatiques, d'acquérir sous forme de location longue durée, du matériel qui correspond aux normes RGPD (règlement général pour la protection des données).

Nous avons également abordé le prochain recensement qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. D'ores et déjà je vous demande de réserver le meilleur accueil à Mesdames DUPONT Betty et JUILLET Noémie, agents recenseurs, de restituer les documents qu'elles vous remettront dans les délais impartis. Cette restitution devra se faire soit sous forme papier soit via internet, cette seconde solution étant celle à privilégier.

Afin d'éviter tout acte de malveillance, seules les deux personnes nommées ci-dessus seront habilitées à vous délivrer les documents de recensement (elles auront une carte officielle d'agent recenseur, qu'elles devront présenter à chaque sollicitation).

Je profite de ce chapitre pour vous rappeler qu'en aucun cas la mairie ne délivre d'autorisation pour le démarchage à domicile (isolation à 1€, panneaux photovoltaïques etc.) et vous demande d'observer la plus grande prudence vis-à-vis de ces démarcheurs.

A l'approche de la nouvelle année, au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes.

Bien cordialement.  
G.Delorme

## CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DÉCEMBRE 2019

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Présents : MM DELORME, MATTHYS, MONOS-VITASSE, MARTINEAU, VIOLLET, DELVRIE, FORTUNE, LIVIN, PASQUET, DUPONT, BERENHOLC-CHAUDEY

Absente excusée : MME ANDRUSIOW

Absents : MM MAXIMINO-ESPANHA, PAQUIET

Désignation d'un secrétaire de séance : MME MONOS-VITASSE

### AVENANTS POUR L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET CREATION D'UN BUREAU DES SERVICES PUBLICS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il était prévu d'installer un chauffage central au gaz propane et qu'au vu du dernier épisode caniculaire, il devenait plus judicieux de remplacer ce mode de chauffage par une climatisation réversible par ailleurs plus économique en énergie et d'ajouter dans le hall d'entrée ainsi que dans les toilettes des cassettes rayonnantes.

Afin d'effectuer ces travaux, Monsieur le Maire propose de signer les avenants pour les lots suivants :

**Lot n°8- chauffage- Contributaire :** entreprise DENIS 2 grande rue St Laurent 10400 NOGENT SUR SEINE

Cet avenant a pour objet : modification du mode de chauffage

Marché initial (chauffage gaz)	19418,88 HT	23302,66 TTC
Avenant n°1	-147,16 HT	-176,60 TTC
Nouveau montant du marché (climatisation)	19271,72 HT	23126,06 TTC (Soit une moins-value de - 0,76%)

**Lot n°7- Electricité- Contributaire :** GRIGNOLO SARL 8 rue Régis et Guyline Caspard  
10603 LA CHAPELLE SAINT LUC

Cet avenant a pour objet : modification de l'alimentation pour groupe climatisation, ajout de cassettes rayonnantes et déplacement de la baie informatique.

Marché initial	11877,00 HT	14252,40 TTC
Avenant n°1 alimentation	517,00 HT	620,40 TTC
Avenant n°1 cassettes rayonnantes	1997,00 HT	2396,40 TTC
Avenant n°1 baie informatique	913,00 HT	1095,60 TTC
Montant total nouveau marché	15304,00 HT	18364,80 TTC (Soit une plus-value de + 28,85%)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de conclure les avenants en plus-value aux entreprises nommées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer ces documents et toute pièce s'y rapportant.

### **AVENANT POUR L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET CREATION D'UN BUREAU DES SERVICES PUBLICS**

Afin d'obtenir davantage de place dans le bureau de la secrétaire ainsi que dans le bureau des services publics, Monsieur le Maire propose de créer 3 allèges situées en dessous de chaque fenêtre et de signer l'avenant suivant :

**Lot n°5-** Cloisons sèches, isolation, faux plafonds : AM'CO 11 rue des Maraîchers

10120 ST ANDRE DES VERGERS

Cet avenant a pour objet : modification allège sur trois fenêtres

Marché initial	14036,36 HT	16843,63 TTC
Avenant n°1	250,00 HT	300,00 TTC
Avenant n°2	300,00 HT	360,00 TTC
Montant total nouveau marché	14586,36 HT	17503,63 TTC (Soit une plus-value de + 3,91%)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de conclure l'avenant en plus-value à l'entreprise nommée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer ce document et toute pièce s'y rapportant.

### **AVENANT POUR L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET CREATION D'UN BUREAU DES SERVICES PUBLICS**

L'étude avant pose du carrelage dans la salle des mariages démontre qu'il est impératif de déposer l'ancien carrelage qui n'adhère plus au sol et de prévoir un ragréage sur l'ensemble de la surface (33m<sup>2</sup>).

Afin d'effectuer ces travaux, Monsieur le Maire propose de signer l'avenant pour le lot suivant :

**Lot n°6-** Carrelage : SARL MARIO FARIA 21 ZI Jacquard 10100 ROMILLY SUR SEINE

Cet avenant a pour objet : dépose de l'ancien carrelage et mise en place d'un ragréage

Marché initial	6582,00 HT	7898,40 TTC
Avenant n°1	1419,00 HT	1702,80 TTC
Montant total nouveau marché	8001,00 HT	9601,20 TTC (Soit une plus- value de + 21,56%)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de conclure l'avenant en plus-value à l'entreprise nommée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer ce document et toute pièce s'y rapportant.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 – CREATION DE DEUX EMPLOIS D'AGENT RECENSEUR - FIXATION DE LEUR REMUNERATION**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de créer des emplois d'agent recenseur afin de réaliser les opérations de recensement 2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité : le Conseil Municipal décide de créer deux emplois temporaires d'agent recenseur pour la période du 16 janvier au 15 février 2020.

Chaque agent sera payé au prorata du nombre d'imprimés qu'il aura collectés sur la base de : 1.50 Euros/brut par formulaire rempli (sur papier ou par internet),

Dit que ce tarif ne comprend pas les charges sociales qui restent à la charge de la Commune.

### **AFFOUAGE 2019/2020 : LISTE DES BENEFICIAIRES ET ARRET DU ROLE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête :

- définitivement la liste à 43 prenants part, aucune réclamation n'ayant été reçue durant le délai d'affichage.
- le rôle d'affouage à la somme de : 645.00 euros, ce montant étant calculé en multipliant le montant de la taxe d'affouage s'élevant à : 15.00 euros/affouagiste par le nombre d'affouagistes.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **PROTECTION ET SAUVEGARDE DES DONNEES**

Afin de sauvegarder et protéger nos données informatiques, Monsieur le Maire propose une formule de location longue durée (63 mois) s'élevant à 95,00 euros HT par mois. Ce dispositif composé de 2 disques durs internes et 1 externe correspond aux obligations RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de l'entreprise TOULOKOWITZ.

## INFOS UTILES

### DÉRATISATION

La société HYGIENE 5 D effectuera le **VENDREDI 20 DECEMBRE 2019** les traitements nécessaires à la dératisation de la commune.

Il vous est demandé de réserver bon accueil aux personnes de cette société.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension afin que ces opérations d'intérêt général se déroulent dans les meilleures conditions.

### RECENSEMENT

Le recensement de la population se fera du 16 janvier au 15 février 2020

### FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé **LE SAMEDI : 27 DÉCEMBRE 2019**  
**Et du 31 DECEMBRE 2019 AU SAMEDI 04 JANVIER 2020 INCLUS**

### POINT LECTURE

**A PARTIR DE JANVIER**  
**OUVERTURE DU POINT LECTURE**  
**LE SAMEDI MATIN DE 10 H 00 A 12 H 00**

### PANNEAUPOCKET



La mairie a mis à votre disposition l'application « PANNEAUPOCKET » pour vous tenir informé des événements locaux et de l'actualité de la commune.

**N'HÉSITEZ PAS A LA TÉLÉCHARGER**

A festive winter scene with snow-covered branches and a red Christmas ornament. The background is a soft-focus image of snow-laden branches, and a single red, textured Christmas ball hangs from a branch on the right side. The text is overlaid on the left and center of the image.

*Meilleurs*

*Vœux*

*2020*

*Gérard Delorme, Maire de La Saulsotte  
et le Conseil Municipal*

*vous prient d'honorer de votre présence*

*la cérémonie des Vœux*

*qui se déroulera*

*samedi 11 Janvier 2020*

*À 18 H 00*

*Salle polyvalente*